L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73, RUE DES CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS,
SAMEDI MATIN, 14 JANVIER.

VAPEURS

COMPAGNIE GENERALE
TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Service des Paquebots-Poste de la Compagnie générale Transatlantique, entre New-York et le Havre, touchant

Les nouveaux et magnifiques bâtiments de cette ligne ci-après partiront régulièrement de New-York, tous les SAMEDIS, savoir:

VILLE-DE-PARIS, capt Surmont, samedi 28 janv.

PRIX DU PASSAGE (compris le vin) payable en or ou son équivalent en papier,
POUR BREST DU LE HAVRE:
Première cabine, $80. Seconde cabine, $60.

On peut obtenir ici, à la Nouvelle-Orléans, les billets de passage pour France, et s'adresser à Orléans, au bureau d'écoute du Télégraphe à New-York.

MARQUE SPECIALE—Dorénavant les vapeurs de cette ligne toucheront à Southampton, Cherbourg, pour débarquer les voyageurs allant en France.

L. GRAND & CIE., agent, rue Carondelet, 16.

BREME.
Ligne de l'Allemagne du Nord.

Service des Steamers entre BREME et la NOUVELLE-ORLEANS, avec escale au Havre, à Southampton et à La Havane.

Les beaux steamers à hélice du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD (capitaine Brun) leur service régulier suivant le prochain:

Cherbourg, en allant en Europe, à La Havane, Havre, et en revenant, Le Havre, Southampton pour recevoir et débarquer les passagers de Brême.

Les prix du départ seront désormais plus bas.

PRIX DU PASSAGE:
Première ou de Brême ou du Havre à La Havane et à la Nouvelle-Orléans ..... $100 en or.
Secondes cabines ..... $75 en or.
De la Nouvelle-Orléans ou de La Havane à Southampton ou Havre ou à Brême ..... $75 en or.
Secondes cabines ..... $50 en or.
Le prix de passage de Brême ou du Havre à Southampton et à la Nouvelle-Orléans ..... $40 en or.
Les enfants ..... $40 en or.
Pour de plus amples détails, s'adresser à
Ed. F. STOCKMEYER, Agent,
No 61, rue Union.

Pour New-York
Ligne de Steamers des Marchands.

Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe:

NEW-CITY ..... Capt. Geo. L. Norton
ATLANTIC ..... Capt. —
MEADE ..... Capt. A. W. Sampson,
UNITED STATES ..... Capt. Geo. H. Smith,
CITY OF PARIS ..... Capt. W. F. Henry,
UNION METROPOLITAN ..... Capt. H. S. Quick
CITIES ..... Capt. W. WILTZ, Jr.
R. SOUBER, Capt.
New-York, tous les samedis,
Steamer
CRESCENT CITY, GEO. L. NORTON, Commandant,

Quitte son wharf, au pied de la rue Toulouse, le DIMANCHE, 15 janvier, à 4 heures du soir.

Passage ..... $60.
Ce navire prête du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREMEN et le HAVRE.

Fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
Rue Carondelet, No. 61.

Nouvelle Ligne pour le Texas.

Le navire à vapeur de première classe THOS. KELSO, capitaine Du Bois, partira de Galveston pour la Nouvelle-Orléans, le Mercredi, 18 du courant, à 7 heures du soir.

Il offre de magnifiques embarquements pour le fret et le passage, et les plus grandes facilités pour le fret. Il peut prendre un léger tirant d'eau, et peut passer sur les barres de l'entrée, en tout temps et sans délai.

Les passagers sont admis à un tarif très-modéré.

Les marchandises seront reçues à même qu'elle seront offertes, et seront mises à bord. Chaque article sera porté sur des reçus séparés.

Il n'est pas répondu aux lettres demandant des informations, et pour le fret s'adresser à
W. C. H. FIELD, Agent,
Maison des rues Camp et Commune (Bâtisse Mary).

Vicksburg.

Les steamers réguliers les RAMBLER, J. H. NAYLOR, T. L. Lockett, capitaine, Jas. A. Hill, commandant, Louisiana, Plaquemine, Baton Rouge, Bayou Sara, Port Adams, Natchez, et tous les steamers intermédiaires, partiront de Natchez et Vicksburg avec les beaux steamers Tensas, Philadelphie et Ouachita. Il fait aussi le service régulier de Bayou Sara.

Pour passage, s'adresser à bord ou à
JANNEY, Cotton Commission et Delta.

Le steamer, le janvier, à 5 heures du soir.

Le bateau à vapeur ENTREPRISE, capitaine Alex. Thom, commandant, prendra du fret pour la rivière Atchafalaya, Bayou Choupique, Patterson, Centerville, Charenton, le décharge de Mont Jeannerette, la Nile-Ibérie, Passe-Port Martinville. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
J. E. CARLIN,
Au No 4 Tchoupitoulas.

Pour les Attakapas et le Vermilion Atchafalaya. Le beau steamer à vapeur PRETENDER, capitaine Smith, et A. Arnaud, commandant, partira le 12 janvier, à 5 heures P.M., et tous les samedis, au débarquement, jusqu'à St. Martin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
F. A. WILTZ, 38 Carondelet.

Pour la Côte, Lafodell Micro et les débarcadères intermédiaires.

Le bateau à vapeur ST. MARY, capitaine Allen Jones, partira de Nouvelle-Orléans, tous les LUNDIS et à 5 heures du soir, et tous les VENDREDIS, matin à 10 heures. A son retour, il partira de Lafodell Micro tous les MARDIS et SAMEDIS SOIR.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
SINGLETON DARE, Agent,
Au No. 11 du Commerce, Place.

POUR LA COTE ET L'HERMITAGE.
(Bâtiment-Lettre.)

W. S. PIKE,
J. J. Brown, capitaine.
A. S. Beard, commandant.
Quitte le départ, tous les LUNDIS soir, à 4 heures, et tous les VENDREDIS, à 8 heures.
Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
JOHN JANNEY.
Encouragez des rues Delta et Commune.
Ce commerce reçoit ses commandes pour le Lac et reçoit ses frais.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JOHN JANNEY, Cotton Commission et Delta.
11 nov—1m

La Côte et Baton Rouge.

Le nouveau bateau à vapeur
W. R. Owen, capitaine,
Quitte la Nouvelle-Orléans, tous les JEUDIS soir, à 5 heures, et tous les DIMANCHES matin, à 10 heures, pour Baton Rouge, Port Hudson, Bayou Sara, Port Adams, Natchez, Vicksburg et tous les MARDIS et VENDREDIS soir, à 5 heures, à son retour, à Vicksburg, Natchez, Port Adams, Bayou Sara, Port Hudson et tous les MARDIS et SAMEDIS SOIR.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
R. COUSELANCOR, No 11 Canal.

La Côte et Donaldsonville.

Pour la Côte et Donaldsonville.

Le bateau à vapeur ST. BERNARD, commandant Allen Jones, partira de la Nouvelle-Orléans, tous les LUNDIS et à 5 heures du soir, et tous les VENDREDIS, matin à 10 heures. A son retour, il partira de Donaldsonville tous les MARDIS et SAMEDIS SOIR.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
SINGLETON DARE, Agent,
Au No. 11 du Commerce, Place.

JULIUS LOEFFLER,
POSEUR ET MARCHAND
d'enseignes de gaz,
126 ..... RUE DES CHARTRES 126
(entre les rues St-Louis et Toulouse.)
L'ouvrage est garanti. 6 nov—1 an

Toits. Toits.

TOITS ARRETOS, ceintures, solives, solives de manège. Adressez-vous à Charles Bernard, Ferblantier et manufacturier de toutes sortes de toits, à la Vapeur, 14 rue Bienville, et vous obtiendrez à la chaleur de ce climat. Il est le seul qui ait obtenu un diplôme pour ce genre de toits en ferblanterie.

Agents pour les célèbres fourneaux français et pour les poêles Gurnett, à chaleur et économie.

Ferblanterie en tous genres. Tout à l'usine, chaudronnerie, tuyaux, etc.

Ferblanterie de Bâtiment.
Vente Tuyaux de poêles.
BARRE & BARRIER,
Rue Bienville, 14 et 16 rue de Chartres.

Arrangement d'hiver.

Ligne de Steamers de la Mobile des Etats-Unis, entre la ..... et la Nouvelle-Orléans.

Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington. — Le steamer du marchand et à bases prompts.

ARIVA, capitaine Mead,

Partira pour ces ports de Nouvelle-Orléans les LUNDIS et les JEUDIS, à 5 heures du soir, et le matin de bonne heure, et les SAMEDIS, à 3 heures de l'après-midi.

Pour Madisonville, Covington et Mandeville, les LUNDIS, les JEUDIS et les SAMEDIS, à 3 heures de l'après-midi.

Pour Lewisburg, le matin de bonne heure.

Le steamer ARIVA, capitaine Mead, partira le 16 courant, à 3 heures de l'après-midi, pour le Lewisburg.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
CORNEY M. SORIA,
Agent,
Au No. 32 de la rue de Tchoupitoulas.

Médicaments.
NEW-FOUNDLAND BITTER.

VOILA deux ans que le Newfoundland Bitter a été lancé dans le commerce, et l'accueil sympathique que lui a fait le public nous satisfait complètement. Les centaines de certificats obtenus par notre liqueur sont les numéros, et nous sommes très heureux de n'avoir dépensé et notre temps et notre argent, pour rendre populaire un bitter qui rend de si grands services.

Les propriétés du Newfoundland Bitter sont bien déterminées, il maintient d'abord la

Santé intacte et florissante

chez ceux qui en font un usage régulier.

Notre mauvaise air et souvent ont dérangé une habitude en Amérique, et il faut toujours tenir compte des habitudes.

Les hypocondriaques, les malades et les nervous de tous les pays et de tous les temps sont unanimes pour recommander de la toute que pendant les repas et surtout de ne pas absorber cette liqueur mélangée entre les repas.

L'alcool, disent-ils, tue à la longue, et les buveurs de brandy, de whisky et de tout d'autres liqueurs forte et fraîches sont assez sûrs d'abréger leur vie que l'insomnie qui prendra sous les jours une dose

D'Arsenic ou d'Acide Sulfurique;

mais comme le danger n'est pas immédiat, l'habitude, cette seconde nature, vous entraîne à la barre. Les affaires, dit-on, sont impossibles sans boire un coup.

Que de commerçants qui ont déployé, pendant plus de 30 ans, une grande activité d'esprit, et qui, par leur travail ont réussi à amasser une grande fortune et ne peuvent pas se jouir, parce qu'ils ont contracté la funeste habitude de boire. Alors ils sont riches, ils tombent malades, heureux, mac est brûlé, ils ont des crampes d'estomac, des vomissements le matin, des bilieuses, et alors une maladie se déclare qui les emporte encore jeunes et au moment où ils auraient se jouir en repos des agréments que donne la fortune. Et, en le comprenant, on ajoute, la seule qui l'accompagnent à un dernier demeure disent: C'était un honnête homme, laborieux, riche; mais il s'est tué en buvant.

Se tuer en buvant! voilà le mot de la fin.

A ceux donc qui ne veulent pas se tuer en buvant, nous dirons: Goutez de notre des liqueurs fortes: ils ne sont ni aromatiques ni hygiéniques, qui réparent vos forces, augmentent votre appétit, font filtrer vos digestions et entretiendra l'harmonie de votre corps. Changez vos trop funestes habitudes. L'alcool est votre ennemi, et vous dans sûr de succomber sous ses coups. Buvez pendant huit jours du Newfoundland Bitter, et nous commettons sûrs que vous en trouverez bien, que vous en ferez votre liqueur préférée; car le Newfoundland Bitter flatte le goût, relève les forces et entretient

l'estomac en très bon état.

Alors donc, que les personnes bien portantes, qui veulent conserver leur santé intacte et ne pas l'altérer inconsidérément par l'abus des boissons alcooliques, n'oublient pas que le Newfoundland bitter est une liqueur agréable, saine, hygiénique et fortifiante.

Le Newfoundland Bitter est aussi

Le Bitter des Familles.

et les médecins qui commencent à en connaître les bons effets le recommandent constamment.

Que de fois dans une famille, n'est-on pas pris subitement par une légère indisposition, qui ne met pas la vie en danger, mais qui fait souffrir beaucoup. On se met à table sans appétit, on éprouve des crampes d'estomac, on est pris subitement d'une indigestion, on a la migraine, de violentes coliques, les douleurs cessent, le calme et la sérénité reviennent par ces mêmes enfants pleurent parce qu'ils souffrent du ventre, ou qu'ils ont trop mangé. Dans tous ces cas, et dans bien d'autres, qu'il serait trop long d'énumérer, on emploiera avant de prendre du de donner un petit verre de

Newfoundland Bitter

et vous serez surpris de voir la rapidité avec laquelle notre liqueur amène la guérison; c'est que le Newfoundland Bitter est un excitant désagréable de l'estomac, réveillant toujours l'appétit, faisant cesser les crampes, d'estomac et faisant faire les opérations qui accompagnent la digestion. Aussi nous recommandons cette liqueur aux Dames en particulier. Cette propriété efficace du Newfoundland Bitter est due au soin de plantes choisies et exquises par les médecins comme stomachi et apéritives, aussi les Dames et les enfants à appétit languissant et à digestions douloureuses feront bien de prendre un petit verre de Newfoundland Bitter avant et après les repas.

Quant aux propriétés toniques du Newfoundland Bitter, elles sont très énergiques, et il suffit d'en prendre quelques jours pour que les personnes qui ont le sang pauvre et les nerfs irrités en reçoivent le plus grand avantage. La force revient, le sang devient riche, l'embonpoint revivant, l'appétit est vif, les digestions faciles, le sommeil réparateur. Les dames et les jeunes filles, qui tous les mois éprouvent de violentes douleurs dans les reins et dans le bas ventre, seront immédiatement soulagées, si elles prennent du Newfoundland Bitter. L'énergie de cette liqueur produit dans ces conditions spéciales des cures vraiment merveilleuses.

Dans les campagnes où les

Fièvres sont endémiques

et où les effluves des forêts des rivières, et de l'eau qui croupit dans les bois sont à persister, on devra combattre l'action d'un air vicié, et souvent d'une nourriture composée de viandes salées, par l'usage journalier du Newfoundland Bitter.

Dans les campagnes de la

Louisiane, du Texas et du Mississippi,

rien ne peut remplacer le Newfoundland Bitter son activité tonique, excitant et fortifiante est vraiment remarquable; aussi la vogue de notre bitter dans ces campagnes est-elle considérable et tous les jours nous reçoivent des témoignages de sa constante efficacité.

C'est le Bitter du Sud.

Quel à-dire des pays chauds? où le sang s'appauvrit vite, et où l'appétit disparaît rapidement. Les sueurs excessives, l'action du soleil brûlant et l'influence marbide du air détériorent l'organisme, et pour lutter contre ces causes réunies de maladies, il n'est pas de meilleur remède que le Newfoundland Bitter; car nous ne saurions trop le répéter, son action comme stomachique et apéritif est puissante, et comme tonique héroïque. Or, tous les malades qui sont négligés par la pauvreté du sang, la faiblesse du système nerveux et l'appétit sont dans ces pays-là les plus nombreuses.

M. JULES TARDOS, de la Nouvelle-Orléans,

BY
MM. HOLT, MURRAY & CO., MÊME,

nos agents, le vendent par charrette au commerce. On le trouve dans toutes les groceries en gros des deux villes.

Nos agents ont l'ordre de faire au commerce des conditions aussi favorables que possible.

Les clients remboursent une dizaine de bouteilles.

EDMUND BEXTER & SON,
40 & 51, Sycamore street,
CINCINNATI, OHIO.

Par notre 1867

VICTOR BOLIS ..... A. A. FECOT.

BOLIS & FECOT.

MESSIEURS BOLIS & FECOT, propriétaires d'une patente pour la Charrue à Bouchon, annoncent à Agriculteurs et Planteurs, qu'ils ont pris des mesures pour en approvisionner cette charrue, qui détrent complètement les instruments à leur usage, et ayant cette époque, elles devant exécuter le jeune la possible. Chaque habitant devrait avoir au moins une charrue pour tire à même, et ainsi, en cas de brisement, il en aurait toujours de rechange et avoir le temps de faire de nouvelles commandes pour le même. Les propriétaires ne feront pas de bon cœur, car ils savent, et ils gagnent les frais, mais les propriétaires des planteurs que leurs conditions seront aussi raisonnables que possible, car leur but est de mettre l'invention à la portée de tout le monde.

Les demandes devront être adressées à D. M. Pierce, Jacques Bolis, Cypressort, paroisse Ste Marie, Lou.) que bolis, Jacques Bolis, Nouvelle-Orléans, général, et à Pascal Bolis, Nouvelle-Orléans.

Rendez-vous à la Nile-Orléans, Pascal & Bolis, Bolis & Fecot, Charles et St Charles, Bolis & Fecot, Bernard & Gilbert.

Les conditions extraordinaires intéressent le commerce les avantages de notre charrue, les certificats ci-dessous, et les lettres de nos agents, en ont été publiés dans les journaux de la place.

Nous ne pouvons pas nous dispenser de faire connaître les services que cette charrue a rendus à ceux qui en ont fait usage.

Nous sommes sûrs et convaincus que dorénavant une habitude en Amérique, et il faut toujours tenir compte des habitudes.

Les hypocondriaques, les malades et les nervous de tous les pays et de tous les temps sont unanimes pour recommander de la toute que pendant les repas et surtout de ne pas absorber cette liqueur mélangée entre les repas.

L'alcool, disent-ils, tue à la longue, et les buveurs de brandy, de whisky et de tout d'autres liqueurs fortes et fraîches sont assez sûrs d'abréger leur vie que l'insomnie qui prendra sous les jours une dose

D'Arsenic ou d'Acide Sulfurique;

mais comme le danger n'est pas immédiat, l'habitude, cette seconde nature, vous entraîne à la barre. Les affaires, dit-on, sont impossibles sans boire un coup.

Que de commerçants qui ont déployé, pendant plus de 30 ans, une grande activité d'esprit, et qui, par leur travail ont réussi à amasser une grande fortune et ne peuvent pas se jouir, parce qu'ils ont contracté la funeste habitude de boire. Alors ils sont riches, ils tombent malades, heureux, mac est brûlé, ils ont des crampes d'estomac, des vomissements le matin, des bilieuses, et alors une maladie se déclare qui les emporte encore jeunes et au moment où ils auraient se jouir en repos des agréments que donne la fortune. Et, en le comprenant, on ajoute, la seule qui l'accompagnent à un dernier demeure disent: C'était un honnête homme, laborieux, riche; mais il s'est tué en buvant.

Se tuer en buvant! voilà le mot de la fin.

A ceux donc qui ne veulent pas se tuer en buvant, nous dirons: Goutez de notre des liqueurs fortes: ils ne sont ni aromatiques ni hygiéniques, qui réparent vos forces, augmentent votre appétit, font filtrer vos digestions et entretiendra l'harmonie de votre corps. Changez vos trop funestes habitudes. L'alcool est votre ennemi, et vous dans sûr de succomber sous ses coups. Buvez pendant huit jours du Newfoundland Bitter, et nous commettons sûrs que vous en trouverez bien, que vous en ferez votre liqueur préférée; car le Newfoundland Bitter flatte le goût, relève les forces et entretient

l'estomac en très bon état.

Alors donc, que les personnes bien portantes, qui veulent conserver leur santé intacte et ne pas l'altérer inconsidérément par l'abus des boissons alcooliques, n'oublient pas que le Newfoundland bitter est une liqueur agréable, saine, hygiénique et fortifiante.

Le Newfoundland Bitter est aussi

Le Bitter des Familles.

et les médecins qui commencent à en connaître les bons effets le recommandent constamment.

Que de fois dans une famille, n'est-on pas pris subitement par une légère indisposition, qui ne met pas la vie en danger, mais qui fait souffrir beaucoup. On se met à table sans appétit, on éprouve des crampes d'estomac, on est pris subitement d'une indigestion, on a la migraine, de violentes coliques, les douleurs cessent, le calme et la sérénité reviennent par ces mêmes enfants pleurent parce qu'ils souffrent du ventre, ou qu'ils ont trop mangé. Dans tous ces cas, et dans bien d'autres, qu'il serait trop long d'énumérer, on emploiera avant de prendre du de donner un petit verre de

Newfoundland Bitter

et vous serez surpris de voir la rapidité avec laquelle notre liqueur amène la guérison; c'est que le Newfoundland Bitter est un excitant désagréable de l'estomac, réveillant toujours l'appétit, faisant cesser les crampes, d'estomac et faisant faire les opérations qui accompagnent la digestion. Aussi nous recommandons cette liqueur aux Dames en particulier. Cette propriété efficace du Newfoundland Bitter est due au soin de plantes choisies et exquises par les médecins comme stomachi et apéritives, aussi les Dames et les enfants à appétit languissant et à digestions douloureuses feront bien de prendre un petit verre de Newfoundland Bitter avant et après les repas.

Quant aux propriétés toniques du Newfoundland Bitter, elles sont très énergiques, et il suffit d'en prendre quelques jours pour que les personnes qui ont le sang pauvre et les nerfs irrités en reçoivent le plus grand avantage. La force revient, le sang devient riche, l'embonpoint revivant, l'appétit est vif, les digestions faciles, le sommeil réparateur. Les dames et les jeunes filles, qui tous les mois éprouvent de violentes douleurs dans les reins et dans le bas ventre, seront immédiatement soulagées, si elles prennent du Newfoundland Bitter. L'énergie de cette liqueur produit dans ces conditions spéciales des cures vraiment merveilleuses.

Dans les campagnes où les

Fièvres sont endémiques

et où les effluves des forêts des rivières, et de l'eau qui croupit dans les bois sont à persister, on devra combattre l'action d'un air vicié, et souvent d'une nourriture composée de viandes salées, par l'usage journalier du Newfoundland Bitter.

Dans les campagnes de la

Louisiane, du Texas et du Mississippi,

rien ne peut remplacer le Newfoundland Bitter son activité tonique, excitant et fortifiante est vraiment remarquable; aussi la vogue de notre bitter dans ces campagnes est-elle considérable et tous les jours nous reçoivent des témoignages de sa constante efficacité.

C'est le Bitter du Sud.

Quel à-dire des pays chauds? où le sang s'appauvrit vite, et où l'appétit disparaît rapidement. Les sueurs excessives, l'action du soleil brûlant et l'influence marbide du air détériorent l'organisme, et pour lutter contre ces causes réunies de maladies, il n'est pas de meilleur remède que le Newfoundland Bitter; car nous ne saurions trop le répéter, son action comme stomachique et apéritif est puissante, et comme tonique héroïque. Or, tous les malades qui sont négligés par la pauvreté du sang, la faiblesse du système nerveux et l'appétit sont dans ces pays-là les plus nombreuses.

M. JULES TARDOS, de la Nouvelle-Orléans,

BY
MM. HOLT, MURRAY & CO., MÊME,

nos agents, le vendent par charrette au commerce. On le trouve dans toutes les groceries en gros des deux villes.

Nos agents ont l'ordre de faire au commerce des conditions aussi favorables que possible.

Les clients remboursent une dizaine de bouteilles.

EDMUND BEXTER & SON,
40 & 51, Sycamore street,
CINCINNATI, OHIO.

FONDERIE DE LEEDS
(ÉTABLIE EN 1838.)

Au coin des rues Delord et Fenelon.

NOUS encourageons à nos amis et ses nombreux MACHINES A VAPEUR, de toutes sortes, Moulins à sucre, des Chaudières à bouillir, des Chaudières à sucre, des Moulins à cannes, des Moulins à sucre, des Moulins à vapeur et toutes sortes de machines pour la Louisiane.

Bureau de la Compagnie d'Assurances Mutuelles de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 9 janvier 1871.

CONFORMÉMENT aux prescriptions de la charte et à la loi de la Législature de la Louisiane, la Compagnie d'Assurances Mutuelles de la Nouvelle-Orléans convient les actionnaires du rapport suivant, depuis leur mise en place.

Le nombre de polices, qui ne sont pas définitives d'où à la mise jusqu'à aujourd'hui, ... 7000.

J. T. Burton	[illegible]	M. B. Brady	[illegible]
H. Blair	[illegible]	Cramer & Co.	[illegible]
T. C. Campbell	[illegible]	John C. Ryder	[illegible]
B. & C. Cotte	[illegible]	Chas. Gayarre de la Ville	[illegible]
Mrs A. Dunning	[illegible]	Commerce Loan & Ins.	[illegible]
Fabre & Co.	[illegible]	Mrs A. Dunning	[illegible]
H. Fox & Co.	[illegible]	Mrs. Wm. Brown	[illegible]
Mrs M. W. Gridan	[illegible]	J. Mandeville	[illegible]
J. Mandeville	[illegible]	J. H. Hart	[illegible]
J. W. Brown	[illegible]	J. W. Brown	[illegible]
H. F. McCaleb	[illegible]	H. F. McCaleb	[illegible]
Mary A. C. Peck	[illegible]	Fabre & Co.	[illegible]
D. Kimball	[illegible]	Lyle Kerr	[illegible]
D. Kimball	[illegible]	Mrs. E. Lafontaine	[illegible]
Trustees of the Baptist First Presbyterian	[illegible]	E. Martin	[illegible]
B. Flemming	[illegible]	Martin & Bailey	[illegible]
J. Vallé	[illegible]	AM. Morgan	[illegible]
G. Wade	[illegible]	C. Pierce	[illegible]
J. Wade	[illegible]	Fabre & Co.	[illegible]
R. Simmons	[illegible]	J. Wade	[illegible]
		Ch. Chenet de Bar	[illegible]
		In the St Charles	[illegible]
		Mrs V. Prat	[illegible]
		Geo. C. Prout, Treas.	[illegible]
		R. Terrell	[illegible]

L'état ci-dessus est complète extraite et tirée des livres de la Compagnie.

THOMAS ANDERSON, Président.
Certifié en dehors par ..... Secrétaire.
Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1870.
ANDREW HERO, Notaire Public.
1er janv—1m

ASSOCIATION D'ASSURANCE
DE LA
Nouvelle-Orléans.

PREMIER ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa Charte, l'Association publie l'état suivant de son opération:

Primes reçues dans la première année fiscale, expirée le 31 décembre 1870:		
Primes sur l'incendie		$614,[illegible] 00
Primes sur mer		107,[illegible] 00
Primes sur rivières		38,[illegible] 27
Total		$770,[illegible] 27
En moins primes non encaissées	$108,[illegible] 00	
En moins primes non bonnées	10,[illegible] 70	
En moins réassurances (rebate)	6,[illegible] 16	
En moins réassurances	16,[illegible] 25	141,[illegible] 69
Montant net des primes		$629,[illegible] 69
Pertes par l'incendie	$97,[illegible] 60	
Pertes sur mer	19,[illegible] 00	
Pertes sur les rivières	$ 47,[illegible] 02	
	$171,[illegible] 11	
Dépenses	54,[illegible] 62	
Profits et pertes	[illegible]	
Réservé pour pertes non réglées	19,[illegible] 00	
	$[illegible] 10	
Intérêt en même	30,[illegible] 70	104,[illegible] 82
Bénéfice net		$[illegible] 87
—ACTIF—		
En caisse		$[illegible]
Effets et comptes à recevoir		180,[illegible] 62
Actions et obligations		10,[illegible] 00
Primes en voie de recouvrement		91,[illegible] 16
		$[illegible]
Billets pour actions (stock notes)		[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de l'Association.

G. LANAUX, Président.

G. CAVAROC, Président.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans—Ville de la Nile-Orléans.

Assermenté et signé par devant moi, ce 4 janvier 1871.

G. LE GARDEUR, JR.,
Notaire Public.

Le 1 janvier 1871, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende de CINQUANTE POUR CENT, comptant — dividende qui sera payé à partir de la date prochaine, sur des crédits sur les billets fournis pour actions, au "pro rata" du montant de primes payé par chaque actionnaire.

C. CAVAROC, Président.
F. E. BERNARD, Vice-Président.
G. LANAUX, Secrétaire.

—Directeurs—

Chs. Cavaroc,	F. E. Bernard,
Chs. de Bayon,	S. Gumbos,
A. Baldwin,	D. Hart,
Leon Hass, Jr,	Arthur Poincy,
E. P. Mason,	Ant. Lanata,
W. Agee	J. Kell.

1 janvier

Banque d'Epargne de la Louisiane et Compagnie de Dépôts.

51 ..... RUE DU CAMP 51

JOS. COLES, Président.
M. VAN BORKUM, Vice-Président.
JOHN E. WALTON, Trésorier.

—Directeurs—

W. H. THOMAS, DAVID WALLACE,
HENRY PETCHAUD, Dr W. H. HODGSON.

On paie et prêt sur les sommes déposées. Conformément à la loi, les sommes déposées. On se charge de collecter les intérêts sur valeurs et d'en faire les remises.

Les personnes qui habitent la ville trouveront dans cette Compagnie un dépôt sûr pour toutes les valeurs, jusqu'à ce qu'elles en aient besoin.

Les personnes qui habitent la campagne trouveront dans cette Compagnie un dépôt sûr pour toutes les valeurs, jusqu'à ce qu'elles en aient besoin.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sud.

Bureaux de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sud, rue du Camp, 51.

Nouvelle-Orléans, 1er janvier 1871.

CONFORMÉMENT aux dispositions de la loi de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sud, ces bureaux seront ouverts au public, dès les premiers mois de cette année, et ils seront ouverts tous les jours, dimanches et fêtes, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

Le nombre de polices, qui ne sont pas définitives d'où à la mise jusqu'à aujourd'hui, ... 7000.

J. T. Burton	[illegible]	M. B. Brady	[illegible]
H. Blair	[illegible]	Cramer & Co.	[illegible]
T. C. Campbell	[illegible]	John C. Ryder	[illegible]
B. & C. Cotte	[illegible]	Chas. Gayarre de la Ville	[illegible]
Mrs A. Dunning	[illegible]	Commerce Loan & Ins.	[illegible]
Fabre & Co.	[illegible]	Mrs A. Dunning	[illegible]
H. Fox & Co.	[illegible]	Mrs. Wm. Brown	[illegible]
Mrs M. W. Gridan	[illegible]	J. Mandeville	[illegible]
J. Mandeville	[illegible]	J. H. Hart	[illegible]
J. W. Brown	[illegible]	J. W. Brown	[illegible]
H. F. McCaleb	[illegible]	H. F. McCaleb	[illegible]
Mary A. C. Peck	[illegible]	Fabre & Co.	[illegible]
D. Kimball	[illegible]	Lyle Kerr	[illegible]
D. Kimball	[illegible]	Mrs. E. Lafontaine	[illegible]
Trustees of the Baptist First Presbyterian	[illegible]	E. Martin	[illegible]
B. Flemming	[illegible]	Martin & Bailey	[illegible]
J. Vallé	[illegible]	AM. Morgan	[illegible]
G. Wade	[illegible]	C. Pierce	[illegible]
J. Wade	[illegible]	Fabre & Co.	[illegible]
R. Simmons	[illegible]	J. Wade	[illegible]
		Ch. Chenet de Bar	[illegible]
		In the St Charles	[illegible]
		Mrs V. Prat	[illegible]
		Geo. C. Prout, Treas.	[illegible]
		R. Terrell	[illegible]

L'état ci-dessus est complète extraite et tirée des livres de la Compagnie.

THOMAS ANDERSON, Président.
Certifié en dehors par ..... Secrétaire.
Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1870.
ANDREW HERO, Notaire Public.
1er janv—1m

CHEMINS DE FER.

Voyageurs
ATTENTION!!

Le Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Sud,
Et celui du Mississippi Central,

Chemin de fer Pontchartrain.

ARRANGEMENT D'HIVER.
Dimanche de la ville au Lac, aller et retour.

A partir de lundi, 2 octobre 1870, les convois de ce chemin partiront aux heures ci-dessous:

DU LAC.	DE LA VILLE.
8 heures du matin.	9 heures du matin.
3 " "	3 " "
11 " "	Midi.
5 " de l'après-midi.	2 heures de l'après-midi
7 " "	5 " du soir.
9 " du soir.	7 " "

Le Dimanche, les convois partiront de la rue Girod et de Lac toutes les heures après 1 heure de l'après-midi.

Un train à vapeur partira de l'ancien dépôt, tous les matins à 5 heures et du Lac une heure après le dernier convoi de vapeur.

Les passagers qui désirent s'arrêter à Kenilworth devront en prévenir le conducteur avant le départ du convoi.

Prix du passage jusqu'à Gentilly, 15 cents et un tout pour revenir.

GEO. PANDELY,
Surintendant-Général.

GRAND CHEMIN DE FER DE LA
Louisiane et du Texas, de Morgan

Reprise de la ligne de Nouvelle-Orléans, Mobile et Texas, et de la ligne de Morgan.

LE FERRY partira du pied de la rue Bienville, tous les jours, à 8 HEURES DU MATIN, et à 3 HEURES DE L'APRÈS-MIDI, pour le Lac Pontchartrain, qui part pour l'Algier à deux heures après.

Pour voyager le dimanche, pour les détrancheurs de la ligne de Morgan, et pour les ouvriers de la Tuerie de St Mandé-ville, un train spécial partira du Lac Pontchartrain, à 5 heures du matin, et du pied de la rue Bienville, à 7 heures, pour rencontrer le Morgan Lafourche, entre Lafourche et Mandeville, et pour transporter ces hommes à l'ouvrage, sans transporter aux heures de la ville à l'ouvrage pour même chemin.

GEO. PANDELY,
Surintendant-Général.

Le train qui précède ne prend que les passagers.

Il ne peut partir vers de Bayou après 5 heures, ni le lundi.

GEO. A. PANDELY,
Surintendant-Général.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.

104 ..... RUE DU CANAL 104

DEUXIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1870, y compris les primes non expirées de l'année précédente:

Sur risques d'incendie	[illegible]	
Sur risques de mer	[illegible]	
Sur risques de rivières	[illegible]	
Total des primes	[illegible]	
Moins primes non expirées à la date	[illegible]	
Montant net des primes	[illegible]	
Pertes par l'incendie	[illegible]	
Pertes sur mer	[illegible]	
Pertes sur les rivières	[illegible]	
Dépenses	[illegible]	
Profits et pertes	[illegible]	
Intérêt en même	[illegible]	
Bénéfice net	[illegible]	
—ACTIF—		
En caisse	[illegible]	
Effets et comptes à recevoir	[illegible]	
Actions et obligations	[illegible]	
Primes en voie de recouvrement	[illegible]	
Billets pour actions (stock notes)	[illegible]	

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de l'Association.

G. W. HOYT, PAUL POURCHY, Président.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans—Ville de la Nouvelle-Orléans.

A ses réunions de la Compagnie, ce jour, il a été résolu de déclarer un dividende de CINQUANTE POUR CENT, comptant, payable à partir de la date prochaine, sur des crédits sur les billets fournis pour actions, au "pro rata" du montant de primes payé par chaque actionnaire.

G. W. HOYT, Président.
PAUL POURCHY, Vice-Président.
G. MAGNER, secrétaire pro tem.

Assermenté et signé par devant moi, ce 14 janvier 1871.

W. F. CASTELL,
Notaire public.

GUARDIAN MUTUAL LIFE INSURANCE Co., of NEW-YORK,

ORGANISÉE EN 1859.

Actifs: Plus de deux millions de dollars.

Paiement des Sinistres ..... Actifs Mille.

DERNIER DIVIDENDE AU COMPTANT, 50 PAR CENT.

Reçu de payer à chaque compagnie pour cette de dividende payable.

Bureau des Journaux.

Primes en vigueur ..... $[illegible]
Revenus Annuels ..... $